

Le mouvement impressionniste de la décentralisation

L'Impressionnisme a constitué une révolution dans l'art pictural. L'Homme apparaît comme prenant conscience de son caractère temporel. Il se situe dans le temps et se saisit dans le temps. « Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la peinture ainsi que tous les arts de l'espace ont tendu à devenir des arts du temps »¹. C'est ainsi que l'artiste impressionniste ne s'intéresse qu'aux changements de la nature. La lumière, le climat, le mois, l'heure peuvent nuancer les contours et donner à voir autre chose : une atmosphère, une énergie, un écoulement, une continuité.

Avec l'impressionnisme, la géographie de la France se représente en images mouvantes. Des Hommes fuient la ville pour devenir les « amants de la nature » ! L'impressionnisme rompt avec la conception de la peinture comme représentation figée du monde extérieur. Les objets sont absorbés dans la magie des couleurs et de la lumière. S'ouvre alors la voie à d'infinies variations.

La décentralisation, 40 ans après la loi du 2 mars 1982, est à sa façon un processus impressionniste, une façon de regarder la France d'un autre œil. Au cours de ces 4 dernières décennies, c'est la vision de l'État et non l'objet de cette vision (le local) qui a importé. La décentralisation est encore aujourd'hui une façon de peindre la toile d'une France rêvée uniforme plutôt que la diversité des provinces françaises.

L'impressionnisme a libéré les couleurs. La décentralisation a libéré les énergies locales. Cependant, l'impression en continu est floue, parfois informe. Où va-t-on ?

Actuellement, les humeurs décentralisées — que Xavier Latour² partage dans ce numéro (p^o67) — caractérisent le décalage entre les discours et les actes. L'État conserve la main sur l'essentiel. La loi 3Ds n'a fait que renforcer cette impression continue que le législateur flatte avec des mots (différenciation, expérimentation par exemple), celles et ceux censés mettre en œuvre la loi, au premier chef, les élus locaux (P. Esplugas-Labatut, p^o69). Ne pas faire confiance aux mots, insiste Bertrand Faure (p^o114) car « le monde du quotidien est plus souvent difficile et plus résistant que celui des hauteurs juridiques ».

L'impressionnisme fut suivi du fauvisme dont l'audace a été dynamisée par l'instinct. Souhaitons la même étape à la post-décentralisation des années à venir : l'audace et l'instinct... en continu !

► LAURENCE LEMOUZY

1. Jean Cassou, « Impressionnisme », Encyclopædia Universalis
2. Doyen de la Faculté de droit et science politique (Université Côte d'Azur)

Le Comité et le Conseil de rédaction de *Pouvoirs Locaux*

Comité de rédaction

Jacques Caillosse, Université Paris II Panthéon-Assas - Laurence Lemouzy, Institut de la Gouvernance territoriale, Cersa, Université de Paris II Panthéon-Assas - Romain Pasquier, CNRS-CRAPE, IEP de Rennes - Alain-Joseph Poulet, Institut de la Gouvernance territoriale, SDOSE-CR2D, Université Dauphine - PSL.

Conseil de rédaction

Vincent Aubelle, Département Génie urbain, École d'urbanisme de Paris, Université Gustave Eiffel - Daniel Béhar, Institut d'urbanisme de Paris - Université de Paris XII Val-de-Marne - Alain Cluzet, Grand Avignon - Florence Crouzatier-Durand, Université Côte d'Azur - Bruno Depresle, Administrateur général - Christophe Doubovetzky, Université Toulouse 1 Capitole - Marc Dumont, Université de Lille - Patrice Duran, ENS Cachan - Thomas Frinault, Université de Rennes - Nicolas Gaubert, Université Paris XII - France Stratégie - Cynthia Ghorra-Gobin, CNRS, Université de Paris IV - Sorbonne, IEP Paris - Jean-Bernard Gilles, Région Nouvelle-Aquitaine - Patrick Le Lidéc, Centre d'Études Européennes, Sciences Po - Jacques Lévy, École polytechnique fédérale de Lausanne - Hélène-Sophie Mesnage, Union nationale des centres communaux d'action sociale - Pierre-Emmanuel Portheret, Sous-préfet - Nicolas Portier - Jean-Paul Raymond, (Andass)